2- Permanents - répartition des tâches.

D'importants choix ont été faits dans la répartition des tâches et l'affectation des camarades, suivant trois axes prioritaires :

a) un renforcement de l'équipe chargée du travail international par l'adjonction de Sterne, qui sera particulièrement chargé de la présentation et de l'animation du débat pour le Xème Congrès Mondial dans la Ligue.

Sterne est dès lors déchargé de l'animation du FSI : Béthel en sera responsable pour le BP ; par ailleurs, Mathilde est nouvellement affectée à la commission Indochine.

b) un renforcement de l'implantation régionale. Le choix prioritaire a porté sur Marseille où sont affectés Boris et Thomas. A ce propos, le CC a repoussé par 15 vois contre 15 (CC), 3 pour 2 contre (CCCC), 2 pour 1 contre (suppléants), une proposition individuelle de Delphin et de Rops d'élire Boris au BP dans le cadre de sa nouvelle affectation : ce refus ne se présente en aucun cas comme une défience à l'égard du camarade, mais signifiait, pour les camarades qui ont voté contre, la volonté de ne pas modifier la composition du BP sans bilan préalable de celui-ci.

D'autres régions ont été renforcées : les camarades Manuel (Rennes-Nantes), Arthur (Montpellier), Louis (Rouen) ont été élus permanents.

c) un renforcement de la Direction Parisienne, avec l'affectation permanente de Lourson, Volodar, Joël. Enfin d'autres mesures ont été prises :

- l'élection de Rops comme permanent pour le secrétariat du BP.
- l'affectation de Tritton à la CNO.

3- Le secrétariat de rédaction.

La discussion de fond sur Rouge, introduite par le BI No31, devra se prolonger jusqu'au Congrès.

Le CC a procédé à l'élection du secrétariat de rédaction, composé de Tisserand, Krasny, Clovis, Clément, Noiraud, Beauchamp, Corinne, Tillier, et L'Helgouach.

4- Formation.

Le bilan des stages d'été a été tiré : voir annexe II. Un planning de la formation pour l'année qui s'ouvre est en préparation. Il sera publié dans un No du militant spécial.

5- Rapport avec Lutte Ouvrière.

Une commission du CC, comprenant Volodar, Lourson, Villeneuve, Marteau, Tosé et Paul présentera au CC des 16 et 17 septembre un projet de résolution pour le congrès sur l'évolution de nos rapports avec L.O.

6- Comission de Contrôle.

La résolution suivante, présentée par la C.C.C.C., a été adoptée à l'unanimité par le CC : (voir résolution No4).

RESOLUTION 1

1) Le CC de la Ligue Communiste confirme la convocation du IIIème Congrès national pour les 9- 10- 11- 12 novembre 1972.

2) L'ordre du jour proposé comprendra :

a) En assembléé générale :

- discussion et vote de la résolution d'orientation générale.
- discussion et vote d'une résolution sur la situation politique et les législatives.
- les rapports Ligue-L.O.
- le rapport d'organisation.

b) En comissions :

- l'armée.
- l'Indochine et le FSI.

3) L'orientation détaillée par secteurs d'intervention ou sur des problèmes tels que le mouvement des femmes seront précisés ultérieurement par le CC issu du Congrès à la lumière de l'orientation adoptée.

4) Les projets de résolution seront soumis au débat dans l'organisation à l'issue de la prochaine session de CC les 15 et 16 septembre.

5) Ce même comité central votera une résolution fixant les modalités du débat du Congrès :

- définition des droits de voyage et d'accès aux BI d'éventuelles tendances.
- délimitation de la place impartie aux contributions diverses.
- modalités d'élection des délégués.
- modalités de présentations des candidatures au prochain CC.

RESOLUTION 2

RESOLUTION POLITIQUE
DU COMITE CENTRAL
DE RENTREE.

-I-

1) La classe ouvrière, qui n'a pas connu la défaite en Mai 68, n'a pas connu depuis la démobilisation massive. Au contraire, sur un fond de combativité persistante, certains secteurs ont manifesté une élévation notoire de leur niveau de conscience. Par les revendications avancées, par les formes utilisées, certaines luttes actuelles sont d'un niveau supérieur à celui atteint en Mai 68.

2) La mise en place de l'état fort gaulliste sanctionnait la nécessité pour la bourgeoisie de se démettre de l'arbitrage d'un bonaparte en raison de sa propre faiblesse. Depuis 69, la majorité parlementaire et le parti majoritaire, privés de ce bonaparte, manifestent leur hétérogénéité, leurs dissensions internes, leurs scandales et ont de plus en plus de difficultés à garantir une assise stable à l'état fort.

3) Face à ces deux facteurs essentiels, le PCF est contraint d'apporter une réponse politique s'il veut garder le contrôle du mouvement ouvrier. Pour sa part, le PS a éprouvé, avec la débacle électorale de Deferre en